

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SERVICE TECHNIQUE

5 millions d'eurosd'investissement en 2020

> LES DOSSIERS ÉTUDIÉS(1)

Nbre de dossiers traités 513

Montant global

261 676 €

> LES EXTENSIONS DU RÉSEAU(2)

LES EXTENSIONS -PARTICULIER / COMMUNES

Nombre de dossiers

96

Montant global

0,97 M€

LES LOTISSEMENTS

Nombre de dossiers

19

Montant global

1,5 M€

LES EXTENSIONS - FACÉ

Nombre de dossiers

4

Montant global

330 440 €

d'extensions sur le réseau électrique pour l'alimentation de biens communaux, de lotissements ou de biens privés en zones rurales

> LES RENFORCEMENTS DU RÉSEAU⁽²⁾

Nombre de dossiers

25

Montant global

1,7 M€

de renforcements et d'adaptation du réseau au développement

> LA SÉCURISATION DU RÉSEAU⁽²⁾

Nombre de dossiers

1

Montant global

51 235 €

de sécurisation, remplacement 1% des fils nus par des câbles torsadés plus résistants



- (1) Bons de commande engagés
- (2) Travaux terminés

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

> LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (chiffres par commune en 2020)

COMMUNES	NOMBRE DE POINTS LUMINEUX TRAITÉS	NOMBRE DE CROSSES REMPLACÉES	ARMOIRES RÉNOVÉES	CÂBLES POSÉS (ML)	MONTANT TOTAL DES TRAVAUX
ANSE-BERTRAND	358	158	20	4 496	
PORT-LOUIS	1 194	61	50	2 179	
VIEUX-FORT	296	118	9	3 500	
VIEUX-HABITANTS	1 051	35	48	6 555	
DESIRADE	558	519	14	12 000	
SAINTE-ANNE	2 254	848	80	1200	
TERRE-DE-BAS	206	-	10	8 090	
TERRE-DE-HAUT	309	-	12	8 635	
TOTAL	6 226	1 739	243	46 655	7 962 189,08€

Les chantiers sont achevés pour la plupart à plus de 90%. La fin des travaux initialement prévue en décembre 2020 est reportée en 2021 en raison de la période de confinement national qui a suspendu toutes les activités au cours du premier semestre 2020.

> LE PROGRAMME « SITES ISOLÉS »

Le programme « sites isolés » du Sy.MEG permet aux usagers situés à plus d'un kilomètre du réseau électrique existant de disposer d'une électricité propre. La maison doit être isolée, dans une zone montagneuse par exemple, et pas raccordée au réseau électrique car les opérations de raccordement seraient techniquement trop complexes ou leurs coûts s'avèreraient exorbitants.

Nombre de dossiers étudiés

3

Chantiers chantiers débutés

2

1

Chantiers débutés

21 141 €

CONTRÔLE DE CONCESSION^[1]

Le Sy.MEG réalise chaque année un contrôle afin de s'assurer de la bonne exécution du service public de distribution de l'électricité concédé à EDF. Ce contrôle permet de garantir la qualité de la fourniture d'électricité aux usagers.

> CHIFFRES CLÉS 2020



LE CONTRÔLE PAR LE SY.MEG DU CRAC^[2] 2019 A PORTÉ SUR :

- > Comptable : requêtes patrimoniales, renouvellement des ouvrages et des extensions, modification des règles comptables, le compte d'exploitation.
- > **Technique** : périmètre et le patrimoine de concession, travaux et dépenses de maintenance, qualité de fourniture de tension.
- > Compteurs communicants : déploiement et inventaire, suivi de la performance, réclamations.
- > Clientèle : contrats et acheminement sur la concession, service aux usagers, la relève et le comptage.

POINTS POSITIFS DU CONTRÔLE :

- > Bonne collaboration avec l'ensemble des services ;
- > Meilleure connaissance de la politique d'investissement du concessionnaire ;
- > Meilleure connaissance de l'incidentologie des ouvrages ;
- > Information régulière sur l'évolution de la concession.

POINTS À AMÉLIORER PAR LE CONCESSIONNAIRE EDF-SEI:

- > Réduction du nombre de clients mal alimentés ;
- > Suppression des supports vétustes et abîmés ;
- > Localisation précise des incidents HTA/BT.



(1) Données fournies par le concessionnaire EDF SEI (2) Compte Rendu d'Activité de Concession

RESSOURCES HUMAINES

30 AGENTS DONT:

27 titulaires et 3 non titulaires (dont 17 femmes et 13 hommes), 9 catégories A, 7 catégories B et 14 catégories C.

> NOMBRE DE DÉPARTS

1 mutation

1 démission

> FORMATIONS

18 décembre 2020 : Le comité syndical a adopté le plan de formation 2020

6 438,75 € ont été mandatés au titre de la formation **5 566 €** au titre de la cotisation obligatoire au CNFPT.

> ACTION SOCIALE

En 2020, le montant des prestations du CNAS directement versé aux agents s'élève à 3 382,00 € pour une cotisation du Sy.MEG de 6 572,00 €.

En mars, le Sy.MEG a versé une subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel du Sy.MEG d'un montant de 37 501,00 €.

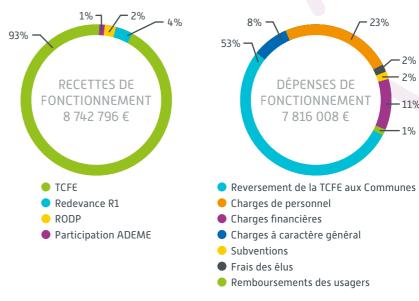
Depuis le 1^{er} février 2020, les directeurs et chefs de service du Sy.MEG télétravaillent à raison d'une fois par semaine. Il est à noter que durant le confinement de la population liée à l'actuelle crise sanitaire, la continuité de service a été assurée par les agents télétravailleurs et ce dès le 16 mars jusqu'à la reprise progressive des activités en présentielle.

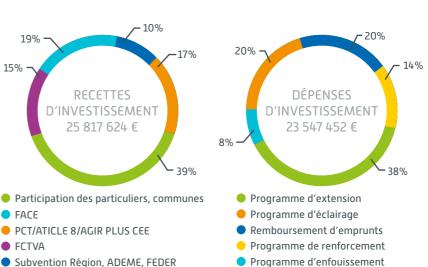
Fort de cette réussite et plus encore dans le contexte sanitaire actuel, il convient comme initialement prévu de déployer la seconde phase du télétravail en élargissant le dispositif à un effectif plus large à partir de 2021. Ce qui permettra à 97% de l'effectif d'y être éligible.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Recettes cumulées en 2020 : 34 560 420 €

Dépenses cumulées en 2020 : **31 363 459 €**





QUALITÉ / CLIENTÈLE

> CHIFFRES CLÉS DU SERVICE POUR 2020











- > La majorité de nos clients réalise ses démarches à distance.
- > Le service clientèle s'attache à apporter une réponse aux sollicitations des clients en 48h. Un délai maximum de 7 jours est observé pour les dossiers plus complexes.
- > Grâce à la dématérialisation, nos services sont restés joignables pendant le confinement.



COMMUNICATION

> POINT SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

FÉVRIER : Diffusion sur les réseaux sociaux d'un film sur les renforcements de réseau

> **Objectif**: Informer les usagers sur les missions du Sy.MEG et sur les différents types de travaux réalisés sur le territoire.

SEPTEMBRE : Élection du nouveau Président du Sy.MEG

Le vendredi 4 septembre 2020, s'est tenue la cérémonie d'investiture du nouveau Président et du comité syndical du Sy.MEG au gymnase Valère Lamie à Baie-Mahault.

OCTOBRE : Diffusion d'une vidéo sur les démarches en ligne

Un tutoriel sous forme de vidéo permettant à l'usager de mieux comprendre comment effectuer toutes ses démarches en ligne sur le site internet www.symeg.net, du dépôt de dossier en passant par la réclamation client.

NOVEMBRE : Diffusion sur les réseaux sociaux de deux films sur le programme « sites isolés » du Sy.MEG

> Objectif: Informer les usagers sur les services proposés par le Sy.MEG afin de leur permettre l'accès à l'électricité lorsqu'ils sont très éloignés du réseau électrique existant.

DÉCEMBRE : Organisation des premiers webinaires avec les services urbanismes et les architectes

Les 9 et 16 décembre 2020, le Sy.MEG a organisé 2 sessions d'information à destination des services urbanismes des communes et des architectes. Cette action sera reconduite chaque année.

> Objectif: sensibiliser les professionnels sur l'importance d'apporter toutes les clés à leurs clients / administrés afin de leur garantir un projet de construction dans les meilleures conditions.

PLAQUETTES ET DOCUMENTS ÉDITÉS

- > Explication des devis : Mieux comprendre mon devis
- > Explication des étapes d'une extension de réseau : Mon extension en 5 étapes